

Journal des traducteurs Translators' Journal

Le traducteur et l'interprète dans les institutions internationales

Fonction, formation, débouchés

H. W. Mandefield

Volume 3, Number 1, 1er Trimestre 1958

L'interprétation simultanée

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1061446ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1061446ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-3024 (print)

2562-2994 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Mandefield, H. (1958). Le traducteur et l'interprète dans les institutions internationales : fonction, formation, débouchés. *Journal des traducteurs / Translators' Journal*, 3(1), 7–11. <https://doi.org/10.7202/1061446ar>

Tous droits réservés © Les Presses de l'Université de Montréal, 1958

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

LE TRADUCTEUR ET L'INTERPRÈTE DANS LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES

Fonction, formation, débouchés

H. W. MANDEFIELD,

Sous-directeur (Langues et Services généraux)

à l'Organisation de l'Aviation civile internationale, Montréal.

La multiplication et le resserrement des relations internationales officielles, leur extension aussi aux aspects les plus divers de l'activité humaine constituent l'un des phénomènes les plus caractéristiques de l'évolution de la vie publique contemporaine.

Il y a moins d'un siècle, quelque vingt-cinq Etats souverains se partageaient le monde habité : il en compte maintenant plus de quatre-vingts, de sorte que le nombre théorique des relations bilatérales possibles a plus que décuplé, passant de 600 à 6,320.

Pendant que se multipliaient les Etats nationaux, le développement des transports et des communications transformait en rapports étroits et suivis des contacts qui n'étaient qu'exceptionnels auparavant. Ainsi, le premier ambassadeur de France au Siam mit plus d'un an pour rejoindre son poste, au XVII^{ème} siècle. Mais, depuis cette époque, le titre d'ambassadeur extraordinaire a perdu son sens littéral, encore qu'il soit resté dans la langue diplomatique. Telle légation dont l'effectif en 1900 ne dépassait pas une dizaine de personnes, qui avaient par surcroît quelques loisirs, est devenue une grande ambassade, avec ses attachés commerciaux, navals, militaires, aéronautiques, ses conseillers économiques et culturels, ses missions techniques. Là où un traité, il y a un siècle, tenait en trois pages, rédigées en une seule langue, il remplirait de nos jours un épais volume, accompagné d'annexes techniques, le tout rédigé en deux ou trois langues. Là où, jadis, quelques diplomates de carrière négociaient des accords de caractère exclusivement politique, actuellement des myriades de spécialistes règlent, par des consultations techniques constantes, la coordination sans laquelle le monde moderne ne tarderait pas à se morceler dans un gigantesque désordre.

En présence de cette extension et de ce fractionnement des relations internationales, les méthodes et les moyens traditionnels de la diplomatie ne suffisaient plus et les Etats étaient conduits à créer des mécanismes nouveaux et collectifs de consultation, de collaboration, d'entente et d'entraide. D'où la fondation de ces grands organes, fonctionnant en permanence et dotés de leur administration propre, que sont les institutions

intergouvernementales, soit à l'échelle universelle, et ce furent la Société des Nations et les Unions administratives, auxquelles ont succédé l'Organisation des Nations Unies et ses institutions spécialisées, soit à l'échelle régionale, comme l'Organisation des Etats américains ou le Conseil de l'Europe.

On pouvait penser que cette évolution dût favoriser le retour à une langue universelle unique. C'est l'inverse qui semble se produire. Le Congrès de Vienne, en 1815, délibéra exclusivement en français; en 1919 les signataires du traité de Versailles y ajoutèrent l'anglais; en 1945, ceux de San Francisco y ajoutèrent encore le russe, l'espagnol et le chinois. De 1875 à 1947, douze Congrès postaux universels se contentèrent du français comme instrument de leurs travaux : le treizième congrès, en 1952, et celui d'Ottawa en 1957, ont utilisé quatre langues.

Dans les relations internationales de caractère privé on constate la même tendance. Plusieurs centaines de groupements internationaux, de caractère politique, professionnel, scientifique ou confessionnel tiennent des congrès, en plusieurs langues, échangent correspondance, rapports et études, qui doivent être traduits, fondent des secrétariats permanents, où les traducteurs professionnels sont indispensables. A l'occasion de l'Exposition de Bruxelles en 1958, l'Europe connaîtra à cet égard une activité sans précédent.

Ce foisonnement de relations internationales suppose, à un stade ou à un autre, l'intervention du traducteur et de l'interprète, ces courtiers universels dans la complexité du monde contemporain. La formation et la sélection de traducteurs et d'interprètes de classe internationale s'imposent de façon d'autant plus pressante que les occasions d'utiliser leurs services se font plus nombreuses chaque année et que l'offre n'a pas, en général, suivi la demande.

S'il y a, effectivement, pénurie de traducteurs qualifiés, c'est qu'il faut réserver ce titre aux seuls rédacteurs expérimentés, doués de la faculté de s'exprimer avec aisance et distinction, formés par une discipline et une méthode rigoureuses, possédant une culture à la fois étendue et solide, rompus à leur métier par une pratique de plusieurs années. De même, l'interprète parlementaire ou interprète de conférence est un orateur que l'on doit écouter avec plaisir. Il doit égaler, voire surpasser, l'orateur qu'il traduit, grâce à la clarté de son style, à sa précision, à la pureté de sa langue, à son don de persuader ses auditeurs sans les lasser : rien de commun avec le drogman d'occasion, ni avec le perroquet bilingue ou le polyglotte quelconque. Ici, tout est affaire de *classe* : pour qu'un interprète ou un traducteur soit reconnu qualifié pour les conférences et les organisations internationales, il faut une sélection aussi rigoureuse que celle qui préside au choix des athlètes qui iront concourir dans les Jeux Olympiques. Dans ce domaine comme dans celui des sports, il n'existe aucune méthode d'entraînement qui puisse à elle seule, et quelles que soient les aptitudes innées du sujet, le conduire infailliblement au succès. Il n'y a pas de place, en tout cas, pour la médiocrité.

Quant aux débouchés, la possibilité de faire carrière dans la traduction ou l'interprétation est loin d'être la même dans les différentes parties du

monde. L'Europe est une terre d'élection à cet égard, car quatorze langues se parlent officiellement dans un rayon de 500 milles autour de Londres et deux fois ce nombre dans un rayon de 1,000 milles. La situation est sensiblement différente en Amérique du Nord ou en Amérique latine, car le Nouveau-Monde ne parle officiellement que quatre langues. C'est pourquoi, encore tout récemment, très rares étaient les interprètes de conférence en mesure de trouver en Amérique du Nord assez d'engagements pour se consacrer exclusivement à ce métier, à moins d'entrer dans un secrétariat international permanent.

Si un étudiant doué, désireux de servir la cause de la compréhension internationale et sentant en lui la vocation de traducteur ou d'interprète, demandait qu'on le conseille sur la façon de faire son apprentissage, voici, à mon avis, les propos qu'il faudrait lui tenir.

“Ainsi vous aspirez à devenir traducteur ou interprète ? Vous êtes sensible à la dignité et à l'attrait de ces hautes fonctions et vous n'ignorez pas que, pour y exceller, il vous faudra des années d'efforts avant d'acquérir la certitude du succès.

“De hautes autorités vont jusqu'à prétendre que les qualités les plus nécessaires au traducteur seraient nuisibles chez l'interprète, que celui-ci doit s'en remettre à l'intuition et à l'improvisation tandis que le propre du traducteur est de réfléchir, d'approfondir, de faire des recherches. Comme si l'on pouvait bien traduire sans intuition, ou interpréter correctement sans approfondir constamment ses connaissances, sans les étendre et les renouveler par une étude patiente et laborieuse ! Pour devenir interprète, je vous conseille pour ma part de vous astreindre d'abord à la discipline de la traduction écrite. Peut-être ne deviendrez-vous pas un maître de la traduction, car les maîtres sont très rares dans ce domaine, mais l'apprentissage de la traduction vous mettra en bonne voie. L'exigence professionnelle du rédacteur est une excellente école de rigueur et de probité pour l'orateur, elle lui permettra de préciser, de contrôler et de fixer ses connaissances. Plus tard, dans l'exercice du métier, il vous sera loisible de vous spécialiser, d'abandonner la carrière plus austère, plus érudite du traducteur, pour les prestiges de la parole et les succès d'adresse du métier d'interprète.

“Peut-être jugez-vous que les gens en place exagèrent la difficulté du métier ? Vous avez connu un jeune homme qui a réussi brillamment, sans effort apparent ni long apprentissage et vous avez le secret espoir d'en faire autant ? Il serait prudent de vous demander si ce jeune homme n'a pas, peut-être à votre insu, consacré quinze ou vingt années de sa formation à développer chez lui les talents naturels et à acquérir les connaissances qui lui ont donné la clef du succès. Sa réussite n'est peut-être que le couronnement d'une longue patience.

“Je lis dans un rapport officiel⁽¹⁾ que, pour pouvoir se présenter au concours qu'organise l'Unesco en vue du recrutement de ses traducteurs, les candidats doivent posséder une large culture, un diplôme universitaire en langues modernes, une connaissance solide de leur propre langue et d'une

¹ *Scientific and Technical Translating*, UNESCO, 1957, p. 102.

ou deux autres langues, la pratique de la traduction et la connaissance de la terminologie propre à plusieurs domaines spécialisés. Ceci avant même d'être admis à se présenter. Mais ce n'est pas tout. En général, cinq pour cent des candidats sont reconnus aptes, et un candidat sur cent est nommé à un poste permanent. Je lis plus loin⁽²⁾ dans ce même rapport que le *Central Office of Information*, en Grande-Bretagne, a des normes de sélection qui ne sont pas moins sévères : *ten per cent of candidates who apply for translation work are worthy of selection for testing and one of those tested merits selection... and of this latter small group about half stay the course and become with experience excellent translators. This in fact means that one only from every 200 candidates is fitted by character and talents to do good translation work.*

“Vous ne doublerez peut-être pas tous ces caps successifs. Aussi sera-t-il bon de vous préparer en même temps aux fonctions d'interprète, ce qui vous imposera certains dressages particuliers.

“Le premier de ces dressages est celui de l'oreille : comprendre une langue étrangère, ce n'est pas seulement la comprendre quand elle est parlée distinctement, posément et sans subtilité. C'est savoir saisir l'idée à peine formée, à peine exprimée sur les lèvres d'un délégué qui improvise et qui bredouille, c'est pouvoir suivre la cadence d'expression et la structure périodique d'un grand orateur imbu de son sujet et emporté par sa verve ou sa passion, c'est connaître la phonétique particulière, le vocabulaire familier ou l'élocution nasillante, chuintante, élidée ou heurtée des différents dialectes d'une langue étrangère, c'est saisir les allusions, goûter le piquant, le sel ou l'esprit, percevoir les sous-entendus.

“Le second dressage, s'il s'agit d'interprétation consécutive, sera celui de la mémoire, assistée d'une prise de notes rapide, cohérente, précise. S'il s'agit d'interprétation simultanée, il vous faudra acquérir cette aptitude particulière qui consiste à parler tout en écoutant, à diffuser, en quelque sorte, sur une longueur d'onde tout en recevant sur une longueur d'onde différente sans qu'il y ait brouillages ni parasites.

“Enfin, le plus important des dressages sera celui de la voix et de la parole : cultiver un timbre de voix agréable, savoir varier l'intonation et poser sa voix, articuler nettement et sans effort, développer la résistance physique nécessaire pour parler une heure d'affilée, éviter les prononciations négligées, être économe de son souffle, garder en toutes circonstances sa présence d'esprit et un certain détachement, choisir le mot juste et la bonne tournure, conserver et transposer l'expression imagée ou la nuance, renouer lestement le fil de sa phrase lorsque l'orateur prend un détour imprévu ou que l'on s'aperçoit d'une erreur de traduction, rendre le ton avec justesse, sans outrance ni fadeur, en tâchant de reproduire fidèlement la personnalité de l'orateur, assimiler les vocabulaires spécialisés ; en un mot, se faire maître rhéteur.”

Ce programme ne doit ni décourager les vocations ni rebuter les aspirants sérieux mais éclairer leur ambition quant aux débouchés qu'offrent les institutions internationales. Je terminerai en disant quelques mots sur

² *Ibid.*, p. 160.

la fonction spéciale qu'est celle du traducteur de textes scientifiques ou techniques, et singulièrement du traducteur de langue française.

La question se pose souvent de savoir s'il convient de recruter les traducteurs techniques de préférence parmi les *scientifiques* ou les *littéraires*. "Chez les scientifiques, répondent les uns, car il faut être de la partie." — "Donnez-moi un traducteur formé aux humanités, répliquent les autres. Pour peu qu'il ait une teinture scientifique, il saura consulter les experts, faire des recherches dans les ouvrages spécialisés, en assimiler l'esprit et le vocabulaire. Ses traductions seront supérieures par la forme à celles de son collègue chimiste, physicien ou ingénieur." En réalité, la querelle est surtout théorique. S'il est exact que les techniciens ont, dans leur domaine spécialisé, une formation qui leur permet de saisir d'emblée ce dont il s'agit et des modes d'expression qui leur sont propres, il n'est pas moins évident qu'une solide formation littéraire prédispose à penser et à rédiger clairement, et par conséquent à bien traduire. En pratique, la question peut se résoudre assez simplement : ce qu'il faut avant tout, ce sont des gens intelligents. C'est tout, et c'est beaucoup...

Le traducteur de langue française, enfin, se distingue par une certaine prééminence, qui tient à la difficulté même et à l'exigence logique de la langue qui est la sienne. C'est un lieu commun de reconnaître que le français est précis et analytique : sa syntaxe, grâce à l'attirail des terminaisons, des genres et des accords grammaticaux, répugne au flou et à l'ambiguïté, son vocabulaire est rigoureusement normalisé par l'Académie. Il faut donc que le traducteur français soit un maître de précision. Son microscope dévoile impitoyablement l'expression relâchée ou la faute de logique de l'original : il peut, et il doit, par sa critique, rendre service à l'auteur ou à l'orateur, et cela n'est pas sans intérêt pour ceux qui sont chargés de rédiger les traités ou de faciliter leur discussion.

Le bon rédacteur, écrit André Siegfried,⁽³⁾ — *et ce sera nécessairement un bon esprit — sera celui qui aura su choisir, c'est-à-dire se limiter, distinguer l'essentiel du secondaire, et mettre partout le mot propre, avec un strict contrôle des adjectifs.* Cette exigence est celle de tout métier de rédaction. Elle est impérative chez le traducteur français.

Il y a là un enseignement qu'a résumé un grand diplomate de carrière britannique, Harold Nicolson, dans un témoignage célèbre :

It is impossible, dit Nicolson,⁽⁴⁾ to use French correctly without being obliged to place one's ideas in the proper order, to develop them in a logical sequence, and to use words of almost geometrical accuracy. If precision is one of the major virtues of diplomacy, it may be regretted that we are discarding as our medium of negotiation one of the most precise languages ever invented by the mind of man.

³ *Le Figaro* (Sélection hebdomadaire), 1er novembre 1957. Le puriste eût sans doute préféré "avec une économie rigoureuse des adjectifs" à l'anglicisme "avec un strict contrôle" !

⁴ In *Diplomacy* (1939), chap. X (*Diplomatic Language*), p. 233.